

Réf: Dossier 425267

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO NOVA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS
DERRIERE LE SUPERMARCHÉ SOCOCE, Lot 2143, Ilot 188

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO NOVA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ENTRETIENS AUTOMOBILES
- VENTE DE PIECES AUTOMOBILES
- VIDANGE DE VEHICULE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, l'import-export de marchandises.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS
DERRIERE LE SUPERMARCHÉ SOCOCE, Lot 2143, Ilot 188

Dirigeant(s) M ZHANG JUNHAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07302 du 14/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43248/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

